

Séance du comité de bassin du
23 mars 2017

Procès-verbaux et délibérations
disponibles sur

www.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 24 mars 2017

Plan d'adaptation au changement climatique : le comité de bassin Loire-Bretagne approuve le projet

Réuni le 23 mars dernier à Orléans sous la présidence de Joël PELICOT, le comité de bassin Loire-Bretagne a approuvé son projet de plan d'adaptation au changement climatique. Ce projet sera soumis à consultation publique dès le 1^{er} mai.

Le plan d'adaptation au changement climatique est une « invitation à agir pour l'avenir » pour tous les acteurs du bassin. L'objectif est d'encourager les acteurs à compléter le plan, pour préparer les documents de planification et de programmation aux différentes échelles du bassin (Sdage 2022-2027, Sage, documents d'urbanisme, Plan de gestion des risques d'inondation..).

La stratégie face au risque de diminution de la ressource en eau est essentielle. Le plan a pour mission d'associer un grand nombre d'acteurs pour concevoir un panel d'actions d'anticipation aux changements, à moyen et long terme.

Des actions seront à encourager : en ville, mieux gérer les eaux pluviales en favorisant l'infiltration au sol, en agriculture, privilégier des systèmes de cultures moins sensibles à une moindre disponibilité en eau, adapter les pratiques d'irrigation, améliorer encore les économies d'eau et la gestion concertée de la ressource.

Le projet de plan étant adopté, une large consultation va être lancée du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, auprès des assemblées et du grand public. Le projet final sera soumis au comité de bassin au printemps 2018.

Le comité de bassin du 23 mars s'est par ailleurs prononcé favorablement pour deux projets de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) :

- Le Sage Baie de Lannion (Côtes d'Armor)
- Le Sage Lignon du Velay (Haute-Loire).

L'agence de l'eau Loire-Bretagne
et son comité de bassin

Des sources de la Loire et de l'Allier
jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin
Loire-Bretagne représente 155 000 km²,
soit 28 % du territoire national
métropolitain. Il intéresse
8 régions, 36 départements
en tout ou partie, plus de 7 000
communes et 12,7 millions d'habitants.

Présidé par Joël Pélicot, le comité
de bassin compte 190 membres
représentant toutes les catégories
d'utilisateurs d'eau du bassin, élus,
acteurs économiques et associatifs,
services de l'État.

Contact presse :

Catherine Bernard & Fabienne Janvois - 02 38 51 73 11

catherine.bernard@eau-loire-bretagne.fr

www.eau-loire-bretagne.fr

